



## Territoires

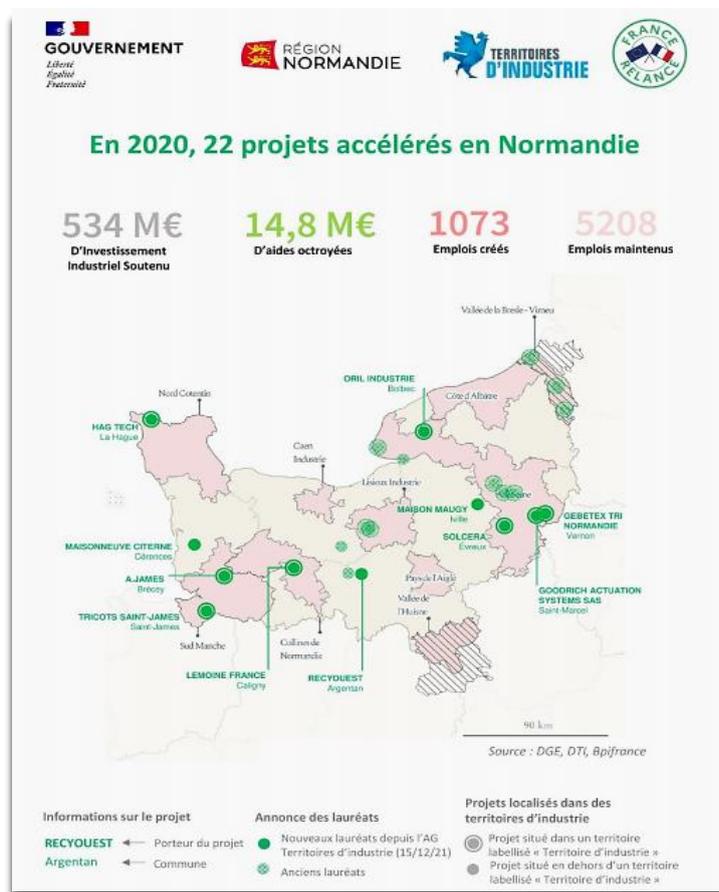
### Redynamiser l'industrie française

- ❖ « **France Relance** » soutient les projets d'implantation d'**activités industrielles stratégiques** par le prisme d'appels à projets aux échelles nationale et territoriale. Ces projets d'activité ont vocation à **redynamiser l'industrie française** : accomplir la transition environnementale, moderniser notre appareil productif et investir dans les nouvelles frontières de l'innovation pour préparer le **rebond de notre économie** et les **emplois de demain**.

Sur le plan national, 448 projets de reconquête industrielle ont été soutenus, représentant 2,3 milliards d'euros d'investissements industriels, la création de 10 000 emplois directs et plus de 50 000 emplois industriels « confortés ». Un projet soutenu sur deux est un projet de relocalisation de production en France. Ils permettent également de financer la décarbonation et la digitalisation de nos industries.

Dans l'**Eure**, à Évreux, l'entreprise de céramiques pour l'industrie de pointe de **Solcera**, qui comprend 150 salariés, bénéficiera de l'installation d'une **nouvelle ligne industrielle** mi-2021 avec **création de quinze emplois**.

[Pour en savoir plus](#)



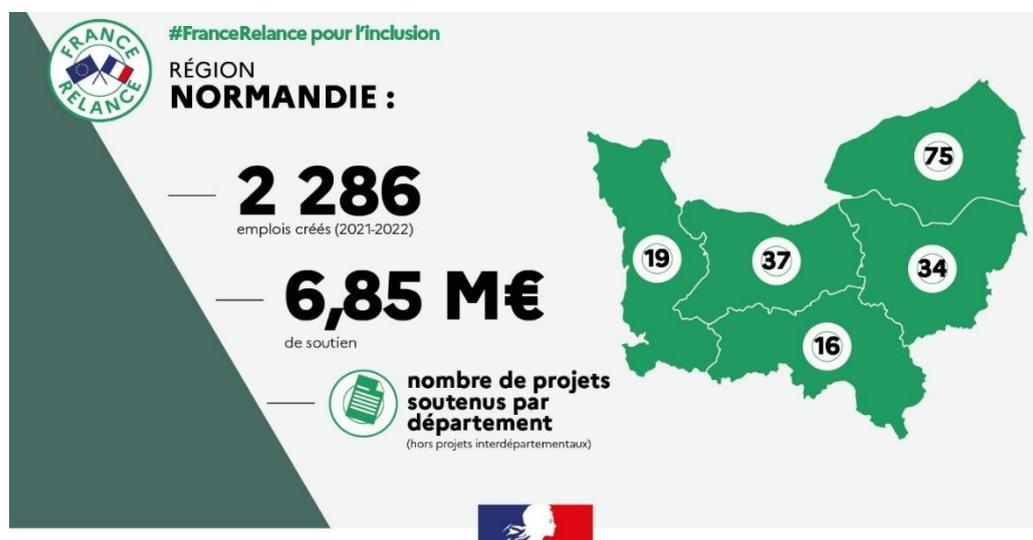
- ❖ **Vendredi 26 février**, visite de la ministre déléguée à l'industrie, Agnès Pannier-Runacher, sur les sites de **Sanofi**, à Incarville, et **Valdepharm**, à Val de Reuil. La ministre s'est rendue sur les sites de **production**, de **microbiologie** et le futur site de **stockage** du vaccin.



## Des mesures pour soutenir les travailleurs précaires

- ❖ La Ministre déléguée à l'Insertion, Madame Brigitte Klinkert, a annoncé les premiers résultats du **plan de relance pour l'inclusion**. Ces aides à l'inclusion ciblent, l'ensemble des territoires, y compris les **territoires ruraux** où le manque de mobilité constitue un des principaux freins à l'insertion. Au niveau national, ce plan de **320 millions d'euros** permettra de créer **40 000 emplois** en 2021 – 2022, en soutenant **3 500 projets** sur tout le territoire. [Pour en savoir plus](#)

❖



- ❖ La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne, a annoncé que **l'aide exceptionnelle pour les travailleurs précaires serait prolongée de 3 mois, soit jusqu'au mois de mai 2021**. Plus de 400 000 personnes ont d'ores et déjà bénéficié de cette garantie de revenu **minimum de 900 euros net** par mois, parmi lesquelles 165 000 jeunes de moins de 30 ans. [Pour en savoir plus](#)

## Travailleurs précaires : prolongation de l'aide d'urgence jusqu'en mai 2021

Plus de 400.000 personnes ont déjà bénéficié de cette garantie de revenu minimum de 900 € net par mois.

## Des solutions pour accompagner la jeunesse

- ❖ Le rôle essentiel des missions locale est essentiel dans le déploiement des 200 000 **Garanties jeunes prévues dans le plan « 1 jeune, 1 solution »**. C'est pourquoi les **crédits qui leur sont alloués seront revus à la hausse en 2021**, pour un budget total de **495 millions d'euros**.

En 2020, plus de 600 000 jeunes avaient rejoint un parcours d'insertion vers l'emploi du plan «1 jeune, 1 solution». En 2021, **les conditions d'entrée en Garantie jeunes seront assouplies** et leur nombre doublé. En outre, la Garantie jeunes sera désormais **ouverte aux jeunes en situation de handicap, jusqu'à 30 ans**.

Il s'agit d'une première étape vers une « **Garantie jeunes Universelle** », dont les contours seront définis d'ici la fin du mois de février. A travers ce **nouveau dispositif favorisant l'égalité des chances**, chaque jeune pourra prétendre à un **accompagnement inconditionnel** jusqu'à ce qu'il accède à un **emploi pérenne**. [Pour en savoir plus](#)

- ❖ Destiné aux jeunes de moins de 26 ans ou de moins de 30 ans pour les jeunes handicapés, le dispositif **Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes)** permet aux employeurs du secteur non-marchand (collectivités territoriales, EHPAD, associations) d'embaucher en CDD ou CDI des jeunes avec une aide de l'État à **hauteur de 65 % du SMIC**. Depuis l'été 2020, **plus d'une centaine de jeunes eurois ont bénéficié de ce dispositif**. [Pour déposer une offre d'emploi](#)
- ❖ Les **jeunes** peuvent également être accompagnés par les entreprises du secteur marchand, via la signature de **Contrats Initiative Emploi Jeunes (CIE Jeunes)**, qui bénéficient également d'une aide financière importante de l'État. [Pour en savoir plus](#)
- ❖ Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a décidé de **maintenir les taux actuels d'activité partielle au mois de mars**. Ainsi, **les secteurs frappés par la crise n'auront aucun reste à charge**. Le taux de 15% sera maintenu pour les autres secteurs. [Pour en savoir plus](#)

# Un plan d'action pour assurer la transition écologique

- ❖ Les acteurs de la **livraison de repas** obtiennent le **soutien du gouvernement** dans la **réduction du gaspillage**. Le secteur de la livraison de repas a connu un regain d'activité avec la crise sanitaire et la fermeture des restaurants. Néanmoins, la livraison génère **des millions d'emballages en plastique à usage unique** qui finissent dans nos poubelles. C'est pourquoi la ministre de la Transition écologique a signé une ambitieuse charte d'engagements avec les acteurs de la livraison de repas. [Pour en savoir plus](#)
- ❖ Le **Plan de relance** fait la part belle aux **véhicules électriques**. Le soutien apporté par le gouvernement au parc de véhicules électriques a permis un **triplément de leurs ventes en 2020**. Dans le cadre du plan de relance, **100 millions d'euros seront dévolus au développement d'un réseau de bornes de recharge rapide** sur tous les grands axes routiers. [Pour en savoir plus](#)
- ❖ Dans le cadre du Plan national de développement pour l'agroforesterie et du plan de relance, le gouvernement lance le **programme « plantons des haies »** (50 millions d'euros). L'objectif est d'**aider les agriculteurs qui souhaitent favoriser la biodiversité** autour et à l'intérieur de leurs cultures en reconstituant les haies bocagères qui les entourent et en implantant des alignements d'arbres. [Pour en savoir plus](#)
- ❖ **Appel à projets Atlas de la biodiversité communale** : jusqu'au 15 mars 2021, communes et intercommunalités (ou les éventuels partenaires éligibles) peuvent déposer leur candidature pour l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » lancé par l'Office français de la biodiversité. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, l'OFB donne l'occasion aux communes et intercommunalités de **réaliser un diagnostic précis de leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel**. [Pour déposer une candidature](#)

## Vie citoyenne et engagement

- ❖ Conformément à l'engagement du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, **10 nouveaux policiers ont rejoint les effectifs de la CSP de Louviers-Val de Reuil**, lundi 22 février 2021.



- ❖ Mercredi 24 février, le Premier ministre a réuni les acteurs associatifs pour faire le point, d'une part, sur les **répercussions économiques de la crise sanitaire sur la vie des associations**, et d'autre part, sur les **liens structurels unissant l'État et le monde associatif**, et leurs éventuelles évolutions.

Durement touché par la crise sanitaire, le **monde associatif** bénéficie du soutien du gouvernement. Des dispositifs ont été mis en place par celui-ci à l'automne 2020 avec **100 millions d'euros**, complémentaires au plan France Relance, afin d'améliorer la trésorerie des associations et leurs fonds propres. A cela s'ajoute **l'augmentation de 5 millions d'euros du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)**.

Enfin, dans la continuité des objectifs fixés fin 2018, le gouvernement encourage l'implication des associations dans le projet relatif à **l'égalité des chances** et le **renouvellement de la charte des engagements réciproques dans la perspective de l'adoption du projet de loi confortant le respect des principes de la République** et des 120 ans de loi de 1901. [Pour en savoir plus](#)

## Situation sanitaire

❖ A partir du 1<sup>er</sup> mars, un centre de vaccination va ouvrir à **Grand-Bourgtheroulde**, à la salle des fêtes de Thuit-Hébert, suite à l'avis favorable de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce nouveau centre va être ouvert les mardis, mercredis et jeudis, de 13 h à 17 h durant tout le mois de mars, puis pour la seconde injection. « Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou en appelant au 02 79 46 11 56 (7 jours sur 7, de 8 h à 18 h).

❖ Jeudi 25 février, le Premier Ministre a annoncé que **vingt départements étaient placés sous vigilance maximale** : l'ensemble des départements d'Ile de France, une partie des Hauts-de-France (Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme) et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (notamment les Bouches-du-Rhône), le Rhône, la Drôme, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et l'Eure-et-Loir. Des mesures de confinements locaux pourraient être prises à partir du 6 mars si la situation continue à se dégrader. Il a tiré la sonnette d'alarme quant à une possible flambée épidémique soulignant que le **variant anglais représente environ 50% des personnes contaminées en France**.

Concernant la campagne de vaccination :

- 80 % des résidents d'Ehpad sont désormais vaccinés.
- Plus d'1/4 des personnes de plus de 75 ans sont déjà vaccinés.
- Début avril, la vaccination sera ouverte aux plus de 65 ans.
- Désormais, les médecins de ville peuvent injecter le vaccin AstraZeneca aux 50-64 ans atteints de comorbidités.

## Contact

### Permanence parlementaire

29 Place de la République, 27400 Louviers

Tél. 02 32 59 56 11

Portable : 06 78 09 47 60

[bruno.questel@assemblee-nationale.fr](mailto:bruno.questel@assemblee-nationale.fr)

### Mes collaborateurs

Irving Verneuil, Joris Bénier, Guylène Freval et Clémentine Gilard

[joris.benier@clb-an.fr](mailto:joris.benier@clb-an.fr) ; [guylene.freval@clb-an.fr](mailto:guylene.freval@clb-an.fr) ; [irving.verneuil@clb-an.fr](mailto:irving.verneuil@clb-an.fr) ; [clementine.gilard.bq@clb-an.fr](mailto:clementine.gilard.bq@clb-an.fr)

